

La «Semaine de la SSMG»

ENTRE TRAVAIL ET DÉTENTE, UNE SEMAINE QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER !



Du 30 avril au 7 mai 2016 a eu lieu la Semaine de la SSMG. Un moment privilégié pour plus de 220 congressistes qui se sont rassemblés dans le sud de la Sardaigne. Yves GUEUNING, l'un des organisateurs, revient sur l'évènement.

Comment s'est passée cette Semaine de la SSMG ?

Yves GUEUNING : Sur le plan scientifique, nous avons déjà reçu des retours très positifs sur la Semaine de la SSMG. Et au niveau de l'ambiance, elle était largement au rendez-vous ! Nous avons profité des beautés de Cagliari qui se situe au cœur d'une région riche en culture, en histoire et en vestiges des différentes civilisations qui l'ont traversée.

Le contenu scientifique a-t-il été à la hauteur des attentes des congressistes ?

Yves GUEUNING : Comme nous l'avions annoncé et suivant la tradition de la Semaine de la SSMG, nous avons privilégié les formules qui associent interactivité, exploitation du sens clinique et preuves scientifiques les plus récentes. Ainsi, les hôtes de la Semaine ont pu assister à huit cours ainsi qu'à huit ateliers qui répondaient à ces critères.

Quels thèmes ont été abordés pendant les cours ?

Yves GUEUNING : Divers aspects de notre pratique quotidienne ont été présentés.

Nous avons non seulement assisté à des exposés avec un focus sur les âges extrêmes (2 sujets de pédiatrie, 2 de gériatrie) mais également, à des présentations aux thèmes plus qu'actuels, comme les pathologies des migrants.

Aussi, l'endocrinologie générale, la pharmacovigilance et la question du certificat médical : pour qui, quoi, comment, ont fait partie des sujets mis en lumière lors des diverses sessions.

Et lors des ateliers, quelles thématiques ont été mises en évidence ?

Yves GUEUNING : Les ateliers ont été particulièrement appréciés par les congressistes cette année. Ils ont abordé des thématiques aussi intéressantes que variées, allant de sujet tel que la prise en charge EBM du diabète de type 2, jusqu'à la polymédication de la personne âgée, en passant par l'actualisation dans la BPCO et le projet thérapeutique du patient en MRS.

Aussi, nous nous sommes confrontés à des points importants comme la responsabilité médicale et la prescription pertinente d'examen complémentaires

en prolongement d'un raisonnement clinique adéquat, sans oublier les questionnements sur les possibilités d'allergie.

Avec cette thématique de la responsabilité médicale, le Pr Philippe BOXHO a d'ailleurs fait le buzz et a largement rempli ses objectifs, à savoir : nous faire prendre conscience de nos obligations et de leurs limites, nous faire mieux connaître les différents niveaux possibles de plaintes et enfin, améliorer notre capacité à conseiller un patient victime d'une erreur ou faute médicale grave.

Les mêmes thèmes seront développés lors des Entretiens ?

Yves GUEUNING : Les huit ateliers seront en effet proposés lors des Entretiens. Ils auront d'ailleurs le mérite de laisser plus de temps aux participants pour échanger autour des diverses problématiques (2h d'atelier lors des Entretiens pour 1h45 d'atelier lors de la Semaine de la SSMG).

Concernant les cours, grille horaire oblige, nous n'en sélectionnerons que quatre et ce, tant sur base des feedbacks reçus suite à la Semaine de la SSMG que de la pertinence pour notre pratique quotidienne.

Un dernier mot concernant cette Semaine de la SSMG 2016 ?

Yves GUEUNING : Nous sommes très contents de cette session 2016. Comme les autres années, elle a apporté son petit plus par rapport aux autres formations : un environnement propice à la détente qui favorise les échanges constructifs autour de notre métier de médecin généraliste.

Céline Pieters

L'hôtel Village Chia Laguna, Domus de Maria, Sardaigne.



IMPULSEO

LA SSMG VOUS AIDE À BÉNÉFICIER D'UNE PRIME IMPULSEO !



Qu'ils travaillent seuls ou en groupe, les médecins généralistes peuvent bénéficier d'une prime Impulseo pour le recours à un télésecrétariat ou à du personnel

administratif. Ils peuvent aussi bénéficier d'une prime à l'installation sous certaines conditions. La SSMG, structure d'appui pour Impulseo, aide les médecins généralistes à introduire leur demande et ce, depuis plus de cinq ans.

Impulseo I : prime à l'installation

Impulseo I est une intervention financière pour l'installation des médecins généralistes. Elle permet de financer les investissements matériels et immatériels nécessaires pour lancer le cabinet.

Depuis 2016, cette intervention ne revêt plus qu'une seule forme, à savoir : une prime pour les nouvelles installations dans certaines zones qui connaissent une pénurie de médecins généralistes. Cette prime s'adresse à tous les médecins agréés qui s'installent après le 1^{er} juillet 2006 dans ce type de zones.

Si jusqu'à présent, le montant de la prime s'élevait à 20 000 €, les mesures prévues cette année prévoient une hausse jusqu'à 25 000 € (les instances régionales sont encore actuellement occupées à définir un cadre légal concernant le dispositif Impulseo pour l'année 2016).

À noter que le prêt de 15 000 € pour financer une première installation n'est désormais plus disponible.

Prime Impulseo II-III pour le recours à un télésecrétariat ou à du personnel administratif

Impulseo II-III permettent aux médecins généralistes de récupérer une partie des charges relatives à l'engagement d'une employée administrative ou d'un télésecrétariat (agenda en ligne obligatoire). Impulseo II et III ont pour principaux objectifs de rendre la médecine générale plus attractive et d'améliorer la qualité de vie et la qualité de travail des médecins généralistes.

Période concernée

Les demandes pour Impulseo II et III sont toujours introduites pour l'année précédente. La SSMG introduit donc pour le moment et jusqu'au 24 juin 2016 au maximum, les demandes pour les couts engendrés lors de l'année 2015.

Montant octroyé

Le montant de l'intervention pour Impulseo II-III équivaut à la moitié du cout global réel. Cependant, un montant maximum ne peut pas être dépassé. Pour le recours à un employé administratif, le

montant maximal équivaut à 6300,27 € par an par médecin généraliste pour au moins 1/3 temps. Pour les couts relatifs à du télésecrétariat, cela s'élève à maximum 3474 € par an par médecin généraliste.

Il est possible de combiner les deux interventions financières (télésecrétariat et employé administratif) mais elles ne sont pas cumulables pour les mêmes périodes.

Conditions générales d'octroi

Plusieurs conditions générales doivent être remplies pour bénéficier d'Impulseo II-III. En plus d'être agréé par l'INAMI, le médecin doit utiliser un dossier médical électronique labellisé (connecté au Réseau Santé Bruxellois dans le cas où le médecin exerce en Région Bruxelloise). Il doit également avoir géré au minimum 150 DMG durant l'année précédant, celle pour laquelle l'intervention est demandée. Pour les couts de 2015, cela concerne les DMG gérés en 2014. Les médecins peuvent contacter l'INAMI afin de connaître le nombre de DMG qu'ils ont gérés cette année-là.

Il y a une exception pour les jeunes médecins généralistes. En cas de demande pour une intervention liée à l'engagement de personnel administratif, le nombre minimum de DMG gérés ne s'applique pas si le médecin a obtenu son agrément en 2014 ou en 2015.

En pratique

La SSMG a acquis une véritable expertise en ce qui concerne Impulseo. Après avoir répondu aux questions des médecins et leur avoir envoyé les différents documents à remplir, la SSMG pré-analyse les dossiers. Elle les introduit ensuite auprès de l'instance concernée.

Pour plus d'informations, les médecins généralistes peuvent consulter le site internet de la SSMG (page d'accueil/Impulseo). Si vous souhaitez obtenir notre aide, contactez par mail (natasha.deboeck@ssmg.be) ou par téléphone (0496/53.06.72). Mais ne tardez pas pour les demandes Impulseo II-III. La date limite d'introduction des demandes (frais engendrés en 2015) approche à grands pas. Le dossier devra nous être envoyé avant le 24 juin 2016 au plus tard.

Céline Pieters

GROUPES OUVERTS

jeudi 9 juin 2016
20 h 30-22 h 30

Où : Namur
Sujet : Quelques biologies
dans des situations
cliniques courantes •
D^r Jérémie GRAS
Org. : G.O. de Namur
Rens. : D^r Bernard LALOYAUX
081/30.54.44
bernard.laloyaux@scarlet.be

jeudi 16 juin 2016
20 h 30-22 h 30

Où : Beauraing
Sujet : Techniques actuelles
en chirurgie du pied •
D^r Adrien ALBERT
Org. : G.O. Union des Omnipr.
de l'Arr. de Dinant
Rens. : D^r Étienne BAIJOT
082/71.27.10
baijot@uoad.be

mardi 21 juin 2016
20 h 45-22 h 45

Où : Philippeville
Sujet : Génétique :
épigénétique et diabète •
M. Jean-Michel DEBRY
Org. : G.O. Union Médicale
Philippevillaine
Rens. : D^r Didier GOBEAUX
071/64.41.83
didier.gobeaux@skynet.be

jeudi 23 juin 2016
20 h 15-22 h 15

Où : Wervik
Sujet : Mort subite de l'athlète
– mort subite cardio-
vasculaire lors de la
pratique d'un sport •
D^r Karl DUJARDIN
Org. : G.O. Société des
Généralistes cominois
Rens. : D^r Caroline WOESTYN
056/58.70.28
caro.joel@skynet.be

MANIFESTATIONS SSMG 2016



Programmes et inscriptions : www.ssmg.be, rubrique « agenda »
ou via nos newsletters hebdomadaires

samedi 24 septembre & dimanche 25 septembre

Entretiens de la SSMG (1^{er} WE)

organisés par le pôle « Enseignement » de la SSMG

samedi 1^{er} octobre

Grande Journée

organisée par la commission de Charleroi

samedi 15 octobre

Grande Journée / Colloque des Ardennes

organisée par la commission du Luxembourg et la SML

samedi 22 octobre & dimanche 23 octobre

Entretiens de la SSMG (2^e WE)

organisés par le pôle « Enseignement » de la SSMG

samedi 19 novembre

Grande Journée

organisée par la commission de Namur

samedi 10 décembre

Grande Journée

organisée par la cellule « Nutrition » de la SSMG

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT SSMG

Du lundi au vendredi, de 9 à 16 heures, sans interruption

rue de Suisse 8, B-1060 Bruxelles
Tél. : 02 533 09 80 • Fax : 02 533 09 90

Le secrétariat est assuré par 3 personnes, il s'agit de :
Thérèse Delobea • Cristina Garcia • Joëlle Walmagh

RÉPONSES AU PRÉTEST !

Réponses prétest p. 6 : 1. Faux • 2. Vrai • 3. Faux